



## Comment remplir sa déclaration d'impôt 2012

Par **marjo**, le **12/01/2012 à 12:49**

Bonjour, je me suis marié en mars 2011. pour la prochaine déclaration sur les revenus, combien de déclaration devra -t- on remplir? merci de m'apporter vos réponses.

Par **Marion2**, le **12/01/2012 à 13:34**

Bonjour, il faudra que votre mari et vous établissiez une déclaration séparée du 1er Janvier 2011 à veille de la date de votre mariage et ensuite vous établirez une déclaration commune de la date de votre mariage au 31 décembre 2011.

Par **francis050350**, le **15/01/2012 à 12:48**

Bonjour ,  
Désolé mais il ya un changement en 2012 pour les revenus 2011  
*"Imposition des couples qui se constituent ou se séparent - L'article 95 de loi de finances pour 2011 a modifié les modalités d'imposition des couples. L'année du mariage ou de la conclusion du Pacs, une seule déclaration commune de revenus devra être remplie, et non plus 3. Toutefois, il sera possible de choisir l'imposition séparée des revenus sur l'ensemble de l'année. Ce texte ne s'appliquera qu'à partir de l'imposition des revenus de 2011 déclarées en 2012. Les informations contenues dans cette page restent d'actualité pour l'imposition des revenus de 2010 déclarées en 2011. Les nouveaux époux doivent faire une seule déclaration commune de l'ensemble des revenus perçus au cours de l'année. Ils peuvent toutefois opter chacun pour une déclaration séparée cumulant les revenus personnels et la quote-part des revenus communs (ex revenus fonciers). En l'absence de justification de cette quote-part, les revenus*

*communs sont répartis par moitié".*

Par **Marion2**, le **15/01/2012 à 18:14**

Merci pour l'info francis.

Par **francis050350**, le **15/01/2012 à 20:16**

Bonsoir Marion ,  
En fait c'est beaucoup plus compliqué , on a remplcé une usine à gaz par qq chose d'encore plus compliqué .  
Exemple simple qui j'espère n'est pas fréquent ( pour les dames)  
- Popol travaille : 20 000 € par an  
- Polette ne travaille pas .La pôvre , le problème du chômage est résolu .  
- Marirage le mois de marie (Juin ?)  
Résultat si 2 déclarations .  
Popol :  $10\,000 + \frac{1}{2} \text{ revenus communs } 5000 = 15000$   
Polette :  $\frac{1}{2} \text{ revenus commun } = 20000 - 10000/2 = 5000$   
Une déclaration "popol " = 20000